

OBSERVATOIRE
DE LA CULTURE ET
DES COMMUNICATIONS
DU QUÉBEC

ÉTAT DES LIEUX DU PATRIMOINE
DES INSTITUTIONS MUSÉALES
ET DES ARCHIVES

cahier 11 Conclusion

Pour tout renseignement concernant l'ISQ
et les données statistiques dont il dispose,
s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec)
G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2401

ou

Téléphone : 1 800 463-4090
(sans frais d'appel au Canada et aux États-Unis)

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
2^e trimestre 2010
ISBN : 978-2-551-23940-5 (imprimé)
ISBN : 978-2-550-58706-4 (PDF)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2006

Toute reproduction est interdite
sans l'autorisation du gouvernement du Québec
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Mai 2010

AVANT-PROPOS

L'Institut de la statistique du Québec, par l'entremise de son Observatoire de la culture et des communications, présente le onzième et dernier cahier de l'*État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives*.

Les cahiers précédents abordaient notamment les aspects financiers, la main-d'œuvre, le public et les activités des établissements de ce domaine essentiel de la vie culturelle québécoise. Le présent cahier présente une synthèse des résultats exposés dans les dix autres cahiers, ainsi qu'une conclusion.

L'Observatoire a pu dresser l'*État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives* grâce à la contribution financière du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Il a également bénéficié de l'appui et des conseils judicieux des membres du comité consultatif sur le patrimoine, les institutions muséales et les archives.

Cet ouvrage de référence a pour objectif de répondre aux besoins d'information des différents acteurs de ce domaine et, surtout, d'alimenter leur réflexion à l'égard des défis qu'ils auront à relever au cours des prochaines années.

Le directeur général,



Stéphane Mercier

Cette publication a été rédigée par : Serge Bernier, professeur associé
Département des études en loisirs, culture et tourisme
Université du Québec à Trois-Rivières

La coordination a été assurée par : Christine Routhier, chargée de projet
Observatoire de la culture et des communications du Québec
Institut de la statistique du Québec

Direction des statistiques de la société
du savoir et Observatoire de la culture
et des communications du Québec : Dominique Jutras, directeur

Ont apporté leur précieuse collaboration : Josée Monty
Observatoire de la culture et des communications du Québec

Yves Bergeron, professeur
Université du Québec à Montréal

Suzanne Dumas, économiste
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition
féminine

Louise Dusseault-Letocha, professeure retraitée
Université du Québec à Montréal

Michel Perron, directeur général
Société des musées québécois

Esther Frève, pour la révision linguistique
Gabrielle Tardif, pour la mise en page
Danielle Laplante, pour la coordination de l'édition
Direction des communications
Institut de la statistique du Québec

Page couverture : Bleu Outremer

Notice suggérée pour mentionner cet ouvrage dans une bibliographie ou en reproduire un extrait :

BERNIER, Serge (2010). *État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives Cahier 11 Conclusion*, Québec, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, 33 p. [En ligne :] www.stat.gouv.qc.ca/observatoire.

Symboles

% Pour cent ou pourcentage
n Nombre
.. Donnée non disponible
... N'ayant pas lieu de figurer
– Néant ou zéro
— Donnée infime
k Millier
M Million

TABLE DES MATIÈRES

Liste des tableaux.....	7
Liste des figures	9
Introduction.....	11
1 Dresser un état des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives.....	13
2 De qui, de quoi parle-t-on?	13
3 Retour sur l'enquête.....	14
4 Un capital d'infrastructures, de collections et de savoirs	15
5 De grandes institutions d'État et un vaste réseau.....	16
5.1 Les 14 établissements d'État.....	17
5.2 Un vaste réseau.....	18
6 Une richesse culturelle et sociale considérable	21
7 Un réseau où force et fragilité se côtoient.....	22
7.1 La force du nombre	22
7.2 De grandes institutions d'État.....	22
7.3 Les organismes en patrimoine, un grand réseau aux assises fragiles	22
7.4 Beaucoup d'institutions muséales de petite taille	23
7.5 Un réseau des archives aussi fait de petits établissements.....	23
8 Une vitalité culturelle aux facettes multiples	23
9 Autonomie et financement externe	24
Conclusion.....	27
Annexe Tableaux de référence de l' <i>Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005</i>	29

LISTE DES TABLEAUX

Tableau A-1

Statistiques principales de l'*État des lieux
du patrimoine, des institutions muséales
et des archives*, Québec, 200430

Tableau A-2

Principaux indicateurs de l'*État des lieux
du patrimoine, des institutions muséales
et des archives*, Québec, 200432

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Répartition des établissements du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives, Québec, 2004	15	Figure 9	Part des autres institutions muséales du réseau ayant du personnel rémunéré et du personnel non rémunéré, Québec, 2004	20
Figure 2	Nombre d'établissements selon la région administrative et le secteur d'activité, Québec, 2004	16	Figure 10	Répartition des revenus des autres centres et services d'archives du réseau, selon la provenance, Québec, 2004.....	20
Figure 3	Répartition des dépenses de fonctionnement des établissements du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives, Québec, 2004.....	16	Figure 11	Part des autres centres et services d'archives du réseau ayant du personnel rémunéré et du personnel non rémunéré, Québec, 2004.....	20
Figure 4	Répartition des dépenses de fonctionnement des établissements du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives selon le type d'établissement, Québec, 2004.....	17	Figure 12	Répartition du personnel rémunéré du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives selon le type d'établissement, Québec, 2004.....	21
Figure 5	Répartition des revenus des grandes institutions muséales selon la provenance, Québec, 2004.....	18	Figure 13	Répartition des bénévoles du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives selon le type d'établissement, Québec, 2004.....	21
Figure 6	Répartition des revenus des organismes en patrimoine selon la provenance, Québec, 2004	19	Figure 14	Dépenses médianes de différents types d'établissements du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives, Québec, 2004.....	22
Figure 7	Part des organismes en patrimoine ayant du personnel rémunéré et du personnel non rémunéré, Québec, 2004	19	Figure 15	Part des autres établissements du réseau n'ayant pas de personnel rémunéré, Québec, 2004.....	23
Figure 8	Répartition des revenus des autres institutions muséales du réseau, selon la provenance, Québec, 2004.....	19			

Figure 16

Répartition des revenus selon la provenance,
pour différents types d'établissements
du domaine du patrimoine, des institutions
muséales et des archives, Québec, 2004.....24

Figure 17

Financement public de différents types
d'établissements du domaine du patrimoine,
des institutions muséales et des archives,
Québec, 2004.....25

Figure 18

Financement privé de différents types
d'établissements du domaine du patrimoine,
des institutions muséales et des archives,
Québec, 2004.....25

Figure 19

Revenus autonomes de différents types
d'établissements du domaine du patrimoine,
des institutions muséales et des archives,
Québec, 2004.....25

INTRODUCTION

L'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) est heureux de présenter ce onzième et dernier cahier de l'*État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives*. Le premier cahier dressait le portrait de toute la filière de ce grand domaine culturel. Les cahiers 2 et 3 traitaient des finances et de la main-d'œuvre : l'un, du secteur du patrimoine et l'autre, de celui des institutions muséales. Le cahier 5 abordait les mêmes questions sous l'angle régional. Les sixième et septième cahiers portaient sur les finances et les activités des centres et des services d'archives. Le cahier 8 traitait des institutions muséales selon leur discipline, le cahier 9, de la propension des Québécois à visiter les divers types d'institutions liées au patrimoine et le cahier 10, de l'impact économique des dépenses de fonctionnement des organismes en patrimoine, des institutions muséales et des centres d'archives. Le cahier 11 clôt cette série; il présente une synthèse des résultats exposés dans les dix autres cahiers, ainsi qu'une conclusion.

Dès le début de ses activités, en 2000, l'OCCQ a manifesté son intention d'établir l'état des lieux de chaque domaine de la culture et des communications, c'est-à-dire une publication qui dresserait le portrait statistique de tous les aspects essentiels d'un secteur en particulier. La production d'un état des lieux est une entreprise d'envergure qui exige que certaines conditions soient réunies. Tout d'abord, le domaine en question doit être déjà, au moins partiellement, documenté sur le plan statistique. Cette exigence présuppose que les établissements de ce domaine sont clairement définis et que les caractéristiques à mesurer font l'objet d'un certain consensus. Il s'ensuit que l'appui des acteurs de ce domaine au projet est capital. Sans cette collaboration, non seulement l'élaboration de l'état des lieux s'avérerait extrêmement difficile, mais la pertinence même de l'ouvrage serait également contestable. Enfin, la réalisation d'un état des lieux nécessite un soutien financier important, l'OCCQ ne pouvant prendre en charge à lui seul tous les coûts d'une telle entreprise, surtout lorsque de nouvelles enquêtes doivent être menées.

Dès ses premières séances, le comité consultatif sur le patrimoine, les institutions muséales et les archives de l'OCCQ – comité qui réunit, sous la présidence de Michel Perron, les représentants d'associations nationales actives dans le domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives – a manifesté son intérêt pour le projet d'état des lieux, tandis que le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCF), nouvelle appellation de l'ancien ministère de la Culture et des Communications, s'est déclaré prêt à accorder un soutien financier important au projet et à y participer activement.

Produire l'*État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives* présentait un défi particulier. En effet, le domaine n'est pas le mieux couvert du point de vue statistique, bien que des données sur la fréquentation des institutions muséales soient publiées régulièrement par l'OCCQ. Non seulement les statistiques disponibles sont-elles limitées, mais encore l'univers du domaine et les divers éléments qui le composent ne sont que très partiellement connus. Il aura donc fallu répertorier les établissements actifs dans le domaine avant de mener une large enquête sur leurs réalisations économiques, financières et sectorielles.

La participation des membres du comité consultatif de l'OCCQ s'est avérée sans faille tout au long du processus d'élaboration du projet. Ils ont encouragé les représentants de leurs organismes respectifs à répondre à nos questionnaires, ce qui nous a facilité la tâche.

Les établissements du milieu ont répondu à l'enquête en grand nombre. Leur patience et leur souci de collaboration nous ont permis d'atteindre des taux de réponse élevés dans la majorité des cas. La collaboration de nos collègues de l'Institut de la statistique du Québec, affectés aux activités de collecte et de méthodologie, a été excellente tout au long de l'enquête. La qualité des statistiques produites découle directement de ces deux facteurs de succès.

Enfin, pour analyser la masse de données produites à partir de l'enquête, des chercheurs sont venus joindre leurs efforts à ceux des trois chargés du projet à l'OCCQ : d'abord Marie-Thérèse H. Thibault puis, plus tard, Claude Fortier et Christine Routhier. L'expertise des chercheurs et leur compétence représentent un atout majeur; nous adressons donc notre gratitude à Yves Bergeron, Serge Bernier, Suzanne Dumas, Louise Dusseault-Letocha, Louise Gagnon-Arguin, Rosaire Garon, Jacques Grimard, de regrettée mémoire, et Charles R. Dufresne ainsi qu'à leurs assistants de recherche. L'OCCQ remercie chaleureusement toutes ces personnes qui ont rendu possible la concrétisation du projet.


Malgré son caractère exhaustif, *l'État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives* n'a pas la prétention, ni même la volonté, de poser un diagnostic sur le domaine. On n'y trouvera pas non plus de liste de recommandations : tel n'est pas l'objectif de ce cahier. La raison d'être de l'état des lieux est plutôt de dresser le portrait du domaine afin qu'il serve d'outil de travail à ceux et celles qui s'y consacrent.

Nous souhaitons que les lecteurs et les lectrices de cet ouvrage y trouvent les outils nécessaires à une meilleure compréhension de ce grand domaine culturel.



Dominique Jutras
Directeur

Direction des statistiques de la société du savoir et
Observatoire de la culture et des communications du Québec



«Le patrimoine est l'héritage du passé dont nous profitons aujourd'hui et que nous transmettons aux générations à venir.»¹

1 Dresser un état des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives

L'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) présente le dernier de la série de cahiers qui forme l'*État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives*. Bien qu'il comporte certains éléments d'une synthèse, nous espérons que ce recueil servira davantage de conclusion à cette vaste étude et qu'il tirera l'essence des quelque mille pages de publication de l'Observatoire.

L'*État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives* dresse le portrait du secteur à but non lucratif de ce grand domaine culturel. Ce portrait se limite volontairement à l'aspect descriptif de toutes les facettes essentielles du domaine qui est composé en fait de trois univers particuliers², tous réunis autour d'une même valeur identitaire et d'une mission, d'une fonction de mémoire collective à conserver et à transmettre.

Bien que l'état des lieux de l'Observatoire ne soit concentré que sur la partie à but non lucratif du domaine, il n'en couvre pas moins la très grande

majorité des activités qui y ont cours; d'autant plus que la mission même du domaine, dans son essence, n'a pas pour objet la recherche du profit.

Malgré son caractère exhaustif, l'*État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives* n'a pas la prétention, ni même la volonté, de poser un diagnostic sur le domaine. On n'y trouvera pas non plus de liste de recommandations; tel n'est pas le but de ce cahier. L'objectif de l'état des lieux est plutôt de dresser le portrait du domaine afin qu'il serve d'outil de travail à ceux et celles qui s'y consacrent.

2 De qui, de quoi parle-t-on ?

L'Observatoire a produit en 2004 un ouvrage de référence qui délimite, structure et subdivise son champ d'observation de manière à le couvrir en entier, tout en évitant les doubles comptes. Le *Système de classification des activités de la culture et des communications* (SCACCQ) permet à l'Observatoire «...de se doter de grilles de classification et de nomenclatures qui permettent de répertorier et de décrire les entités au sujet desquelles des statistiques seront produites »³. Ce système a été utilisé par l'Observatoire pour classer les 1 075 établissements qui ont été repérés aux fins de l'*Enquête auprès des établissements du*

patrimoine, 2005. Mais, d'abord et avant tout, ce système décrit les activités du domaine et de chacun des groupes qui le composent.

Le SCACCQ nous apprend que le domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives comprend :

«... les établissements (y compris les travailleurs indépendants) dont l'activité principale porte sur la gestion, la protection, la conservation, la diffusion ou la promotion du patrimoine, des institutions muséales et des archives. Par établissements du patrimoine, on entend les établissements dont l'activité principale consiste à étudier, acquérir, gérer, conserver, restaurer, protéger, entretenir des biens et des sites patrimoniaux, transmettre la culture traditionnelle, promouvoir et enfin mettre en valeur par des actions de sensibilisation, de diffusion et d'animation le patrimoine national, régional ou local. Le champ d'intervention de ces établissements correspond à ce que l'UNESCO appelle le patrimoine culturel matériel et immatériel, et les paysages culturels. Le patrimoine se définit comme un ensemble d'éléments matériels et immatériels, d'ordre culturel, chargés de significations multiples, à dimension collective, et

1. UNESCO, Centre du patrimoine mondial, *Trousse d'information sur le patrimoine mondial*, 2008, p.5.

2. Les organismes en patrimoine, les institutions muséales et enfin les centres et services d'archives.

3. OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC, *Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec 2004*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 2003, page 3.

transmis de génération en génération. Par institutions muséales, on entend les établissements à but non lucratif, musées, centres d'exposition et lieux d'interprétation qui, outre les fonctions d'acquisition, de conservation, de recherche et de gestion de collections assumées par certains, ont en commun d'être des lieux d'éducation et de diffusion consacrés à l'art, à l'histoire et aux sciences. Par centres et services d'archives, on entend les établissements dont l'activité principale consiste à acquérir, traiter, conserver et diffuser des documents inactifs de valeur permanente (archives historiques) et à gérer des documents actifs et semi-actifs. Sont inclus les établissements de formation professionnelle en patrimoine, en archivistique et en muséologie.»⁴

3 Retour sur l'enquête

Un répertoire des établissements de ce domaine culturel a été élaboré par l'OCCQ avec la collaboration des organismes de représentation du milieu et des spécialistes du MCCCQ. La Société des musées québécois (SMQ) a contribué tout particulièrement à la constitution du répertoire des institutions muséales, et l'École de bibliothéconomie et de sciences de l'information de l'Université de Montréal (EBSI) a établi celui des centres et services d'archives. L'Observatoire a intégré les trois répertoires et il a classé tous les établissements répertoriés selon son système de classification (SCACCQ). Ce système, mis au point par l'OCCQ pour la production de statistiques, constitue un cadre cohérent utilisé à la fois pour la collecte, l'analyse et la diffusion des statistiques sur la culture et les communications.

Établissements étudiés

Certains établissements à but lucratif, comme les artisans des métiers traditionnels du patrimoine bâti et les commerces d'objets patrimoniaux, font partie du domaine, mais ils ne sont pas concernés par l'*État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives*. Il en va de même des institutions d'enseignement et de formation reliées au domaine. L'Observatoire a donc fait l'état des lieux en subdivisant ainsi les organismes en patrimoine, les institutions muséales et les centres et services d'archives :

Les organismes en patrimoine

- Organismes en patrimoine archéologique, historique et généalogique
- Organismes en patrimoine architectural et paysager
- Organismes en patrimoine ethnologique et en pratiques culturelles traditionnelles⁵
- Organismes en arts de la scène en patrimoine⁵
- Autres organismes en patrimoine

Les institutions muséales

- Musées
 - Musées d'art
 - Musées d'histoire, d'ethnologie et d'archéologie
 - Musées de sciences naturelles et environnementales
 - Musées de sciences et technologie
- Lieux d'interprétation
 - Lieux d'interprétation en histoire, en ethnologie et en archéologie
 - Lieux d'interprétation en sciences naturelles et environnementales
 - Lieux d'interprétation en sciences et technologie
- Centres d'exposition

Les centres et services d'archives

- Centres et services d'archives, culture et société
- Centres et services d'archives, réseau de l'éducation et de la santé
- Centres et services d'archives, institutions religieuses
- Centres et services d'archives, gouvernement et secteur municipal
- Centres et services d'archives, finance, économie et travail

On pourra se référer à la classification pour obtenir une description des activités de chacun des groupes et pour avoir une liste complète des groupes du domaine.

4. OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC, *Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec 2004*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 2003, page 36.

5. Ces deux sous-groupes comprennent les organismes dont l'activité principale est reliée au patrimoine immatériel.

Chaque établissement a reçu une classification selon son activité principale dans l'un des trois secteurs du domaine. Certains établissements ont également fait l'objet d'un classement secondaire lorsqu'ils offraient une deuxième activité importante dans l'un ou l'autre des autres secteurs du domaine. Cette double classification, faite dans le but d'obtenir le portrait d'ensemble des activités patrimoniales, muséologiques ou archivistiques, montre l'interconnexion des trois secteurs du domaine.

L'*Enquête auprès des établissements du patrimoine* a été conduite à l'été 2005 et porte sur les données de l'année 2004. Cette enquête est un recensement puisqu'elle a été menée auprès de tous les établissements répertoriés. Ces établissements constituent la population visée par l'enquête.

Sur les 1 075⁶ établissements qui constituent l'univers de l'*Enquête auprès des établissements du patrimoine*, 889 ont répondu, ce qui donne un taux de réponse global élevé de 82,7 %; ce taux varie cependant un peu d'un secteur à l'autre : 77,5 % pour les organismes en patrimoine, 82,4 % pour les institutions muséales et 89,3 % pour les centres et services d'archives. Les taux de réponse varient aussi d'une région à l'autre et, à l'intérieur d'une région, d'un secteur à l'autre mais, en général, les établissements du domaine ont très bien répondu à l'appel de l'OCCQ.

Les résultats portent sur les 1 075 établissements à but non lucratif de la population visée par l'enquête, même si tous n'ont pas répondu à l'enquête de l'Observatoire. L'application de méthodes statistiques a rendu possible la production d'estimations valables pour tout l'univers statistique.

4 Un capital d'infrastructures, de collections et de savoirs

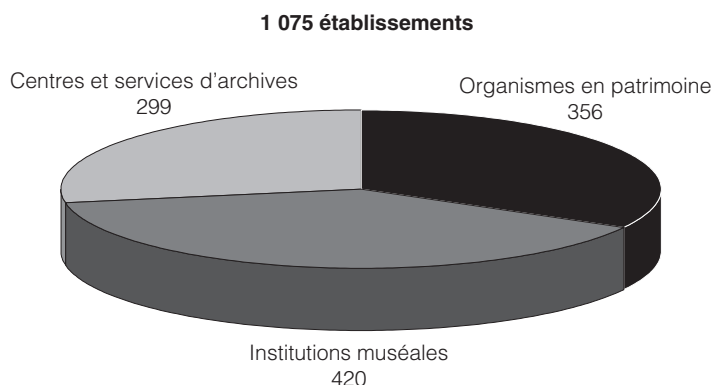
Le réseau du patrimoine, des institutions muséales et des archives est fait d'infrastructures, de fonds et de collections ainsi que de savoirs qui constituent un actif fondamental dans l'économie de la culture québécoise. Le Québec est riche de 1 075 établissements – répartis en 356 organismes en patrimoine, 420 institutions muséales et 299 centres et services d'archives – qui gèrent, protègent, conservent, diffusent et font la promotion de ses avoirs collectifs (figure 1).

Le poids du réseau est d'abord illustré par la présence de ces organismes et institutions qui sont répartis partout sur le territoire québécois; chaque type d'organisme ou d'institution est présent dans chacune des régions administratives du Québec (figure 2). Chaque genre d'activité culturelle répertoriée par l'Observa-

toire dans son système de classification est présent quelque part sur le territoire et souvent en des endroits multiples. Cela ne signifie pas pour autant que l'éventail typologique soit complet, il reste sans doute des sites à développer, des savoirs à mettre en valeur, etc., mais on peut penser que la fonction dévolue au domaine est largement prise en charge.

Le domaine compte aussi de façon importante dans l'économie de la culture québécoise. Le fonctionnement des 1 075 établissements du domaine amène des dépenses de 433,2 M\$ en 2004 dont 199,1 M\$ ou 46 % le sont en salaires et avantages sociaux et 234,1 M\$ ou 54 % en autres dépenses (frais de propriété, activités propres au domaine et autres dépenses) (figure 3). On mesure ainsi l'activité économique récurrente reliée au fonctionnement de ces organismes et institutions; cela ne tient donc pas compte de la valeur des infrastructures et des collections et du capital inestimable des savoirs qui y sont préservés et mis à disposition.

Figure 1
Répartition des établissements du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives, Québec, 2004



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

6. Toutes les statistiques citées ici sont tirées de OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC, *État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives*, Cahiers 1 à 10, Québec, Institut de la statistique du Québec.

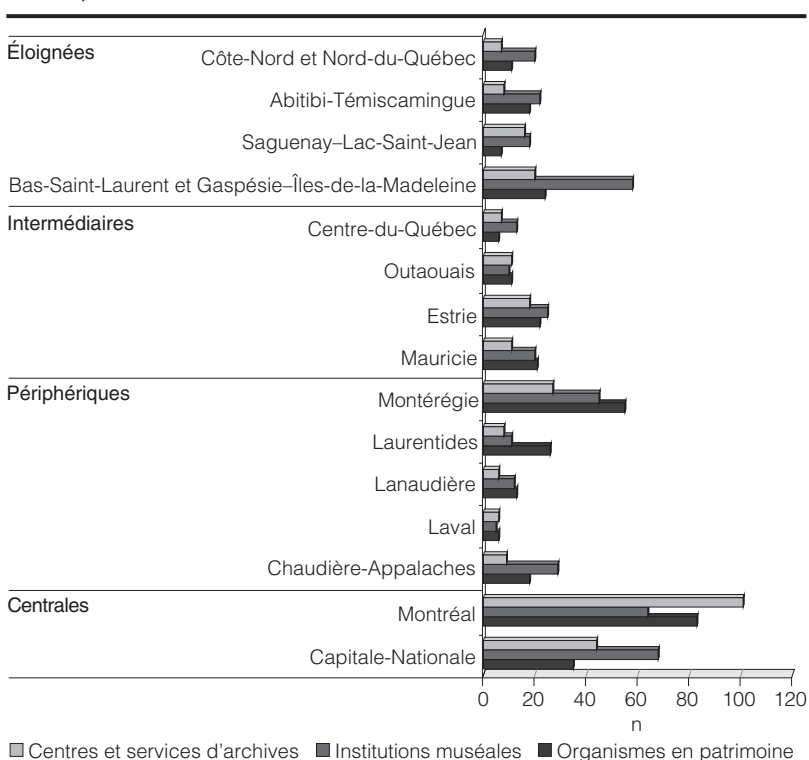
Les revenus de ces établissements sont estimés à 437,0 M\$. Puisque nous ne considérons ici que des organismes et institutions à but non lucratif, il sera normal de constater que le financement public est prépondérant avec 275,5 M\$ ou 63 % des revenus totaux des établissements du domaine. Les revenus autonomes de 114,9 M\$ comptent pour 26 % et le financement privé de 46,7 M\$ compte 11 % du total des revenus.

On calcule ici en équivalent à temps complet (ETC) la main-d'œuvre d'un secteur donné; par exemple, deux personnes ayant travaillé chacune pendant six mois dans un organisme compteront pour une personne en équivalent à temps complet durant l'année. Le domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives comptait en 2004 sur 4 787,9 salariés en équivalent à temps complet. Les institutions muséales disposent de la majorité de ces ressources humaines avec 3 873,4 salariés (81 %); les organismes en patrimoine ont 402,8 personnes (8 %) et les centres et services d'archives ont 511,7 personnes (11 %).

5 De grandes institutions d'État et un vaste réseau

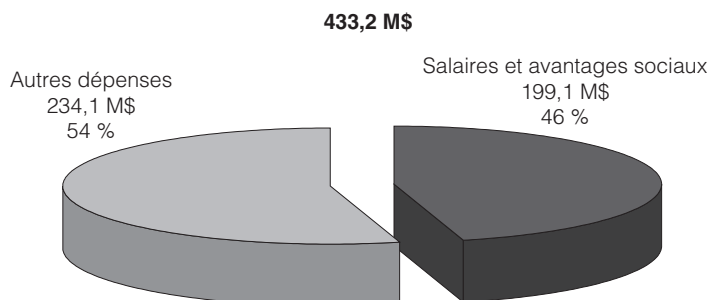
Le domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives – plus particulièrement les musées et les centres d'archives – connaît, d'un côté, de grandes institutions reliées à l'État et, de l'autre, une multitude d'organismes et d'institutions de tailles diverses, généralement plus petits, et toujours moins bien nantis en ressources humaines, matérielles et financières que ces grandes institutions. Nous avons choisi, dans ce cahier, d'analyser ces deux grands groupes de manière distincte. Diverses raisons motivent ce choix fait en vue de donner un éclairage nouveau.

Figure 2
Nombre d'établissements selon la région administrative et le secteur d'activité, Québec, 2004



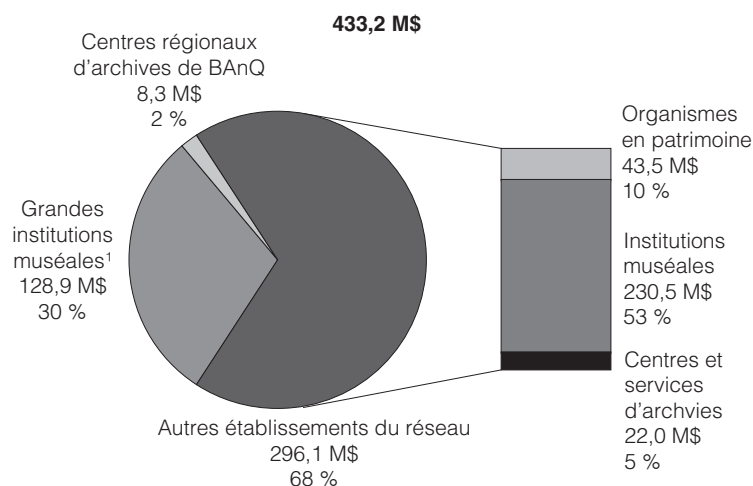
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Figure 3
Répartition des dépenses de fonctionnement des établissements du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives, Québec, 2004



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Figure 4

Répartition des dépenses de fonctionnement des établissements du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives selon le type d'établissement, Québec, 2004


1. Musée national des beaux-arts du Québec, Musée d'art contemporain de Montréal, Musée de la civilisation, Musée des beaux-arts de Montréal, Musée canadien des civilisations.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Alors qu'une moyenne générale des données de l'ensemble des 1 075 établissements du domaine n'aurait pas été vraiment significative, nous avons choisi de subdiviser les établissements du réseau en deux grands groupes appelés « Grandes institutions d'État » et « Autres établissements du réseau ». Ce choix a été fait en raison de la vocation ainsi que de la situation administrative et budgétaire tout à fait différentes des 14 établissements appartenant à de grandes institutions d'État. Ici, l'objectif n'est pas de séparer les « gros » des « petits », puisqu'il y a des établissements de tailles diverses dans chaque groupe, mais plutôt de produire des indicateurs plus significatifs pour chacun des deux groupes. Les grandes institutions d'État ont en effet un impact majeur sur les moyennes de leur groupe respectif et nous espérons, en les séparant des autres établissements du réseau, mieux comprendre la situation réelle de ces derniers.

Nous avons ainsi choisi de regrouper ensemble cinq institutions muséales, toutes des musées, avec les neuf centres régionaux d'archives de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)(voir encadré ci-contre). Tous ces établissements sont publics à l'exception du Musée des beaux-arts de Montréal; nous l'avons néanmoins joint à ce groupe étant donné sa taille et aussi parce qu'il est régi par une loi particulière. Nous avons par ailleurs choisi de maintenir l'appellation du groupe aux fins de simplification.

Établissements composant le groupe des « grandes institutions d'État »

- Musée national des beaux-arts du Québec (Québec)
- Musée de la civilisation (Québec)
- Musée d'art contemporain de Montréal (Montréal)
- Musée des beaux-arts de Montréal (Montréal)
- Musée canadien des civilisations (Gatineau)
- Centre d'archives du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
- Centre d'archives du Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Centre d'archives de Québec
- Centre d'archives de la Mauricie et du Centre-du-Québec
- Centre d'archives de l'Estrie
- Centre d'archives de Montréal
- Centre d'archives de l'Outaouais
- Centre d'archives de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec
- Centre d'archives de la Côte-Nord

5.1 Les 14 établissements d'État

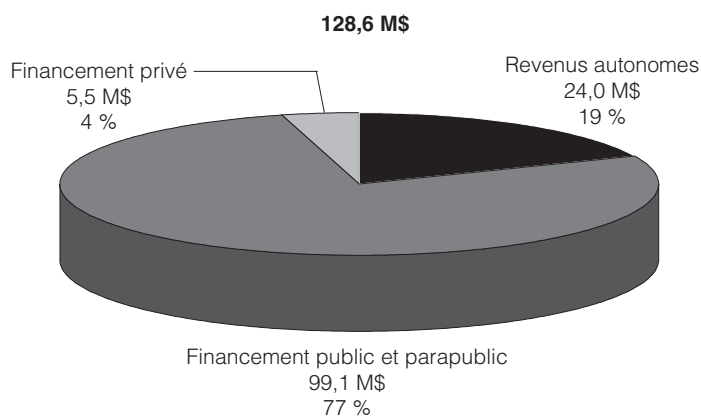
Les cinq grands musées choisis ont des dépenses de fonctionnement de 128,9 M\$ en 2004, soit 36 % des dépenses de l'ensemble des 420 institutions muséales évaluées à 359,4 M\$. Ces cinq musées dépendent donc en moyenne 25,8 M\$ pour leur fonctionnement. Ils emploient l'équivalent de 1 027 personnes à

temps complet, soit une moyenne de 205,4 personnes par établissement. Les dépenses de fonctionnement de 128,9 M\$ sont partagées entre 57,9 M\$ (45 %) en salaires et avantages sociaux et 71,0 M\$ (55 %) en autres dépenses. Les musées, comme les autres organismes à but non lucratif, ont un budget habituellement équilibré où les revenus sont à peu près égaux aux dépenses. Ainsi, les cinq grands musées ont des revenus totaux de 128,6 M\$ partagés entre un financement public, qui domine largement, de 99,1 M\$ (77 %), des revenus autonomes de 24,0 M\$ (19 %) et un financement privé de 5,5 M\$ (4%) (figure 5).

Les centres régionaux d'archives de BAnQ sont aussi des établissements majeurs dans leur milieu. Avec des dépenses de fonctionnement, entièrement assurées par l'État, de 8,3 M\$, ces neuf centres comptent pour 27 % de l'ensemble des dépenses de fonctionnement du secteur des archives évaluées à 30,3 M\$. Les centres régionaux d'archives de BAnQ emploient l'équivalent de 77,8 personnes à temps complet, soit une moyenne de 8,6 personnes par établissement. L'ensemble des revenus (100 %) provient du financement public.

Dans l'ensemble, les 14 établissements que nous avons regroupés sous le vocable de « grandes institutions d'État » ont des dépenses de fonctionnement de 137,2 M\$ ou 32 % de l'ensemble des 433,2 M\$ dépensés pour leur fonctionnement par les 1 075 organismes et institutions du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives. Quant à l'emploi, ce sont 1 104,8 personnes en équivalent à temps complet qui œuvrent dans ces mêmes institutions, soit 23 % de l'ensemble de la main-d'œuvre rémunérée du domaine.

Figure 5
Répartition des revenus des grandes institutions muséales¹ selon la provenance, Québec, 2004



1. Musée national des beaux-arts du Québec, Musée d'art contemporain de Montréal, Musée de la civilisation, Musée des beaux-arts de Montréal, Musée canadien des civilisations.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

5.2 Un vaste réseau

Les 14 établissements d'État choisis sont marquants par leurs activités, leurs ressources financières, matérielles et humaines, mais les 1 061 autres institutions et organismes qui constituent le reste du réseau représentent, de par leur nombre même, une force vive du domaine.

D'abord, les 356 institutions et organismes en patrimoine ont des dépenses totales de fonctionnement de 43,5 M\$ dont 13,0 M\$ (30 %) vont aux salaires et avantages sociaux et 30,6 M\$ (70 %) en autres dépenses. Les revenus totaux de 44,1 M\$ sont partagés entre le financement public de 28,5 M\$ (65 %), les revenus autonomes 10,0 M\$ (23 %) et le financement privé de 5,6 M\$ (13 %) (figure 6). Les organismes en patrimoine ont, en équivalent à temps complet, 402,8 personnes salariées; cela représente une moyenne de 1,1 personne par établissement.

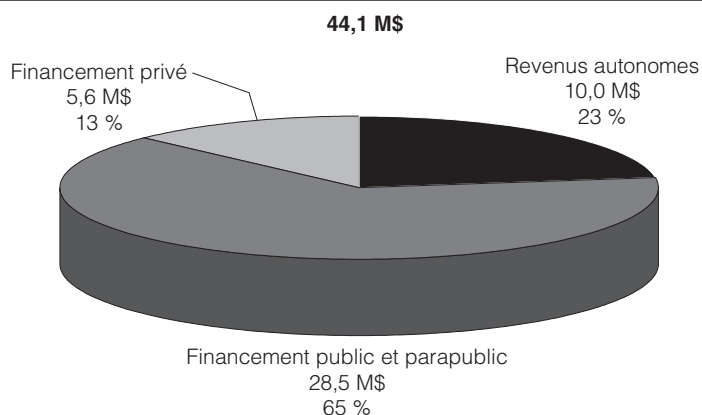
Ensuite, les 415 institutions muséales « autres » ont des dépenses de fonctionnement de 230,5 M\$ dont 108,6 M\$ (47 %) sont en salaires et avantages sociaux et 121,9 M\$ (53 %) en autres dépenses. Les revenus totaux de 233,2 M\$ sont partagés entre le finan-

cement public de 124,6 M\$ (53 %), les revenus autonomes 77,1 M\$ (33 %) et le financement privé de 31,5 M\$ (14 %) (figure 8). Les institutions muséales du réseau emploient, en équivalent à temps complet, 2 846,4 salariés; cela représente une moyenne de 6,9 salariés par établissement.

Enfin, les 290 centres et services d'archives ont des dépenses de fonctionnement de 22,0 M\$ dont 16,0 M\$ (72 %) sont en salaires et avantages sociaux et 6,1 M\$ (28 %) en autres dépenses. Les revenus totaux de 22,8 M\$ sont partagés entre le financement public de 14,9 M\$ (65 %), les revenus autonomes 3,8 M\$ (17 %) et le financement privé de 4,1 M\$ (18 %) (figure 10). Les centres et services d'archives du réseau emploient, en équivalent à temps complet, 433,9 salariés; cela représente une moyenne de 1,5 personne par établissement.

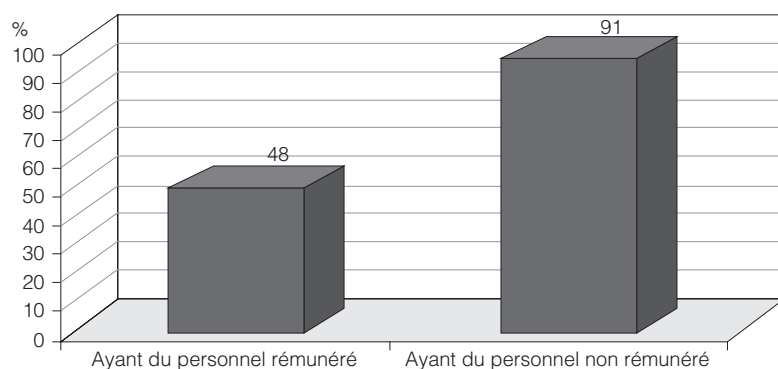
Dans l'ensemble du réseau, hormis les 14 établissements considérés plus haut, les institutions et organismes ont des dépenses de fonctionnement de 296,1 M\$, dont 137,5 M\$ en salaires et avantages sociaux et 158,6 M\$ en autres dépenses. Calculé en équivalent à temps complet, le réseau emploie 3 683,1 personnes.

Figure 6
Répartition des revenus des organismes en patrimoine selon la provenance, Québec, 2004



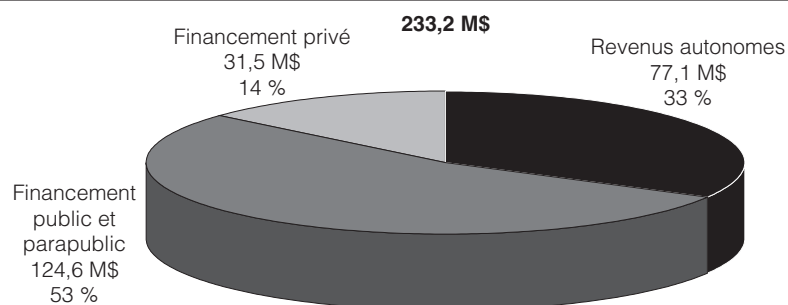
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Figure 7
Part des organismes en patrimoine ayant du personnel rémunéré et du personnel non rémunéré, Québec, 2004



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Figure 8
Répartition des revenus des autres institutions muséales du réseau¹, selon la provenance, Québec, 2004

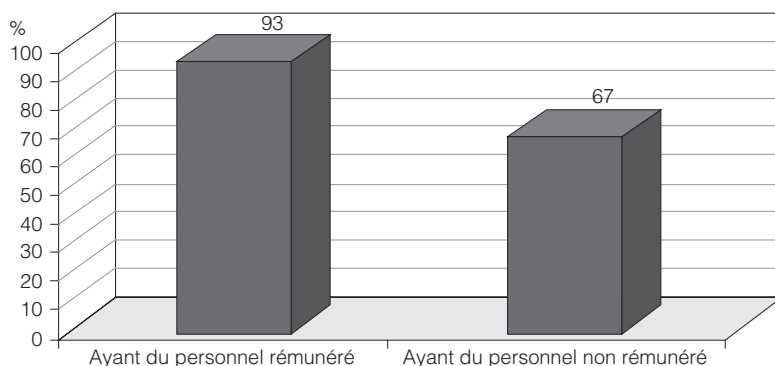


1. Toutes les institutions muséales, sauf les cinq grandes (Musée national des beaux-arts du Québec, Musée d'art contemporain de Montréal, Musée de la civilisation, Musée des beaux-arts de Montréal, Musée canadien des civilisations).

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Figure 9

Part des autres institutions muséales du réseau¹ ayant du personnel rémunéré et du personnel non rémunéré, Québec, 2004

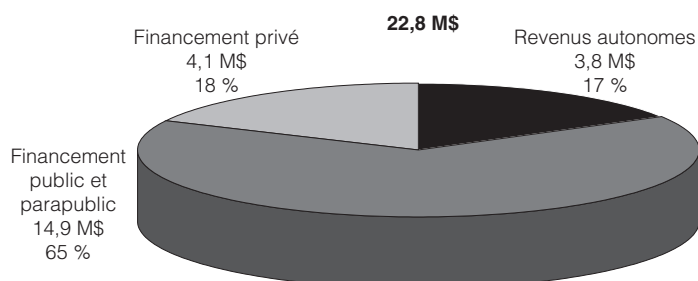


1. Toutes les institutions muséales, sauf les cinq grandes (Musée national des beaux-arts du Québec, Musée d'art contemporain de Montréal, Musée de la civilisation, Musée des beaux-arts de Montréal, Musée canadien des civilisations).

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Figure 10

Répartition des revenus des autres centres et services d'archives du réseau¹, selon la provenance, Québec, 2004

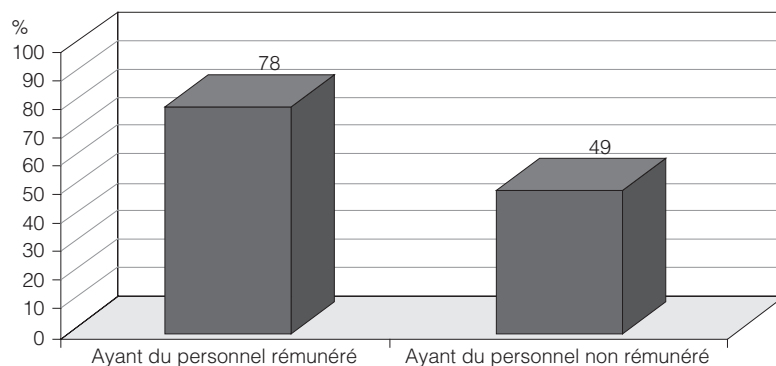


1. Tous les centres et services d'archives, sauf les centres régionaux d'archives de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ).

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Figure 11

Part des autres centres et services d'archives du réseau¹ ayant du personnel rémunéré et du personnel non rémunéré, Québec, 2004



1. Tous les centres et services d'archives, sauf les centres régionaux d'archives de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ).

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

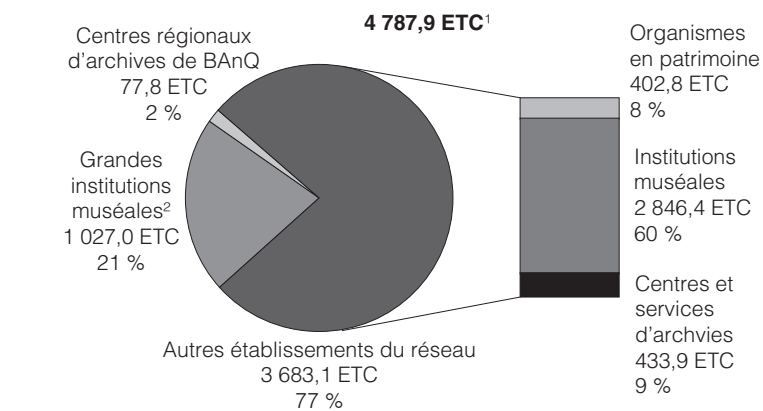
6 Une richesse culturelle et sociale considérable

Le domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives est présent de façon marquée dans l'économie de la culture, mais on ne peut considérer qu'en termes économiques un domaine qui fait office de mémoire collective; cela serait beaucoup trop réducteur. Le réseau du patrimoine, des institutions muséales et des archives est fait de milliers de personnes dévouées et intéressées – bénévoles, membres et salariés – ainsi que d'innombrables infrastructures, savoirs, fonds et collections qui constituent un actif social et culturel considérable.

Le personnel rémunéré – l'équivalent de 4 787,9 personnes à temps complet (figure 12) – est appuyé par des milliers de bénévoles, 15 055 personnes qui ont généreusement consacré 1,2 million d'heures aux organismes et institutions du domaine. De plus, un grand nombre de personnes – nombre estimé à plus de 150 000 – manifestent leur intérêt et leur appui en étant membres de ces organismes et institutions.

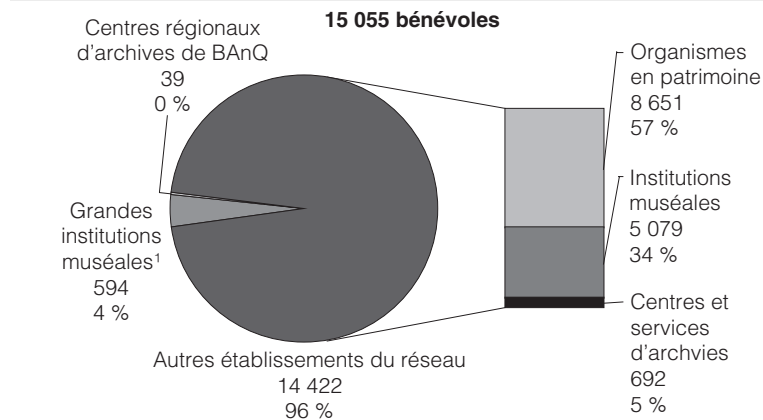
Les 14 établissements d'État ont attiré 633 bénévoles qui ont donné 48 850 heures de leur temps à ces institutions. Ici, ce sont les « autres établissements du réseau » qui canalisent la plus grande partie de ces ressources inestimables avec 14 422 bénévoles qui ont donné 1,1 million d'heures (figure 13). Cependant, les 14 établissements d'État attirent proportionnellement plus de membres avec 35 198 inscriptions (moyenne de 2 514,1 par établissement) comparativement à 118 378 pour les autres établissements du réseau (moyenne de 111,6 par établissement). Il faut toutefois faire ici attention à la comparaison puisqu'il n'y a pas d'organisme en patrimoine parmi les 14 établissements d'État et que l'inscription de membres est peut-être moins pertinente dans le cas des centres et services d'archives.

Figure 12
Répartition du personnel rémunéré du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives selon le type d'établissement, Québec, 2004



1. Année-personnes en ETC (équivalent à temps complet).
 2. Musée national des beaux-arts du Québec, Musée d'art contemporain de Montréal, Musée de la civilisation, Musée des beaux-arts de Montréal, Musée canadien des civilisations.
- Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Figure 13
Répartition des bénévoles du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives selon le type d'établissement, Québec, 2004



1. Musée national des beaux-arts du Québec, Musée d'art contemporain de Montréal, Musée de la civilisation, Musée des beaux-arts de Montréal, Musée canadien des civilisations.
- Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Ces milliers de personnes prennent soin de lieux et d'objets qui ont un sens pour notre société. Voici quelques exemples parmi tant d'autres.

Plusieurs organismes en patrimoine conservent des archives historiques, des œuvres d'art et des objets patrimoniaux dont plus de 11 kilomètres (11 055 mètres linéaires) d'archives textuelles, 2,9 millions d'archives iconographiques, 1,1 million de

pièces microformes, 11 038 œuvres d'art et objets d'arts décoratifs et 73 500 objets patrimoniaux.

Les institutions muséales conservent 466 552 œuvres et objets d'art et près de 9,5 millions d'objets en histoire et en ethnologie, en archéologie et en science et technologie. Ces mêmes institutions muséales ont attiré 12,2 millions de visiteurs en 2004.

Les centres et services d'archives conservent 230 617 mètres linéaires d'archives textuelles, 27,5 millions d'archives iconographiques, 783 674 heures d'images en mouvement et des millions d'archives sonores, cartographiques, architecturales et microformes.

7 Un réseau où force et fragilité se côtoient

7.1 La force du nombre

La plus grande force du domaine est sans doute celle du nombre. Les grandes fonctions de conservation, de protection, de diffusion et de promotion du domaine sont assumées par 1 075 établissements dont 356 organismes en patrimoine, 420 institutions muséales et 299 centres et services d'archives. Les fonctions dévolues à ce domaine sont donc largement prises en charge.

7.2 De grandes institutions d'État

Les grandes institutions d'État sont indubitablement un capital économique, culturel et social de grande valeur pour la société québécoise et ces institutions disposent de ressources importantes. Rappelons toutefois ici que l'état des lieux porte sur une seule année d'opération, 2004, et que l'étude ne permet pas de juger de l'évolution de la situation de ces grandes institutions tant pour leurs ressources humaines, matérielles ou financières. Ajoutons aussi que ces grandes institutions d'État ont parmi leurs fonctions celle d'appuyer les autres organismes du réseau et l'étude ne permet pas de quantifier ces efforts.

Les cinq institutions muséales faisant partie des « grandes institutions d'État » ont des dépenses de fonctionnement médianes de 19,3 M\$. Elles ont en moyenne 205,4 années-personnes en ressources salariées et la rémunération moyenne par année-personne y est de 56 393 \$. Toutes ont du personnel non rémunéré avec une moyenne de 118,8 personnes par établissement. Chaque institu-

tion profite en moyenne de 172,6 heures de bénévolat par semaine. Plus d'un Québécois sur quatre (27 %) a fréquenté au moins un de ces établissements en 2004.

Quant aux neuf centres régionaux d'archives de BAnQ, leurs dépenses de fonctionnement médianes sont de 274 907 \$. Tous ont des salariés avec, en moyenne, 8,6 années-personne par établissement. Le salaire moyen par année-personne y est de 47 418 \$. Sept des neuf centres ont du personnel non rémunéré et ces établissements profitent en moyenne de 11,0 heures de bénévolat par semaine.

Dans l'ensemble, ces 14 établissements comptent pour 1,3 % des effectifs du domaine (1 075 établissements) alors que leurs dépenses de 137,2 M\$ représentent 32 % des dépenses de fonctionnement du domaine qui sont évaluées à 433,2 M\$.

7.3 Les organismes en patrimoine, un grand réseau aux assises fragiles

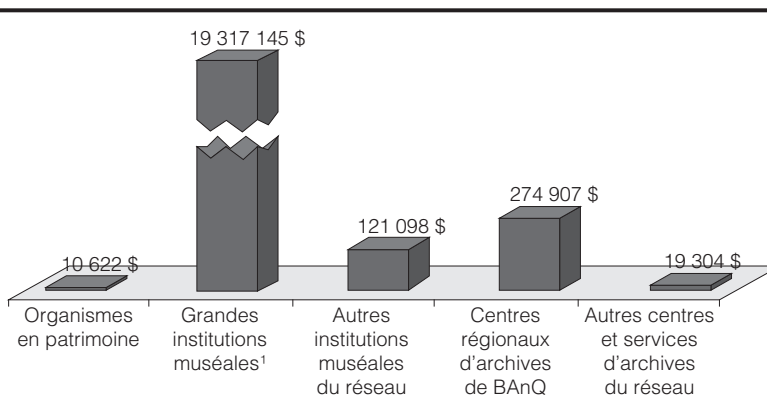
Nous avons choisi le terme « autres établissements du réseau » pour mettre en lumière la situation de ces établissements en regard de celle des grandes institutions d'État. Or, cette situation est fort différente. Les

1 061 « autres » établissements du réseau sont répartis partout sur le territoire, mais leur situation varie d'un secteur à l'autre.

Aucun organisme en patrimoine ne figure parmi les « grandes institutions d'État ». Les 356 organismes du secteur ont des dépenses de fonctionnement médianes de 10 622 \$; cela signifie qu'il y a beaucoup de très petits établissements dans ce groupe puisque la moitié de ceux-ci ont moins de 10 600 \$ pour payer leur personnel, lorsqu'il y a lieu, et pour financer leurs activités en 2004 (figure 14). D'ailleurs, moins de la moitié (48 %) ont du personnel rémunéré (figure 15); ceux qui ont la chance d'avoir des salariés ont en moyenne l'équivalent de 2,4 années-personne et la rémunération moyenne par année-personne y est de 32 155 \$.

Cependant, 91 % des établissements ont du personnel non-rémunéré; ceux qui ont des bénévoles en ont en moyenne 26,8 et ceux-ci fournissent en moyenne 37,2 heures de bénévolat par semaine. Le secteur tient donc le coup grâce au bénévolat puisque plus de la moitié (52 %) n'ont que ceux-ci comme ressources humaines. Cette armada de 8 651 bénévoles, de loin le plus

Figure 14
Dépenses de fonctionnement médianes de différents types d'établissements du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives, Québec, 2004



1. Musée national des beaux-arts du Québec, Musée d'art contemporain de Montréal, Musée de la civilisation, Musée des beaux-arts de Montréal, Musée canadien des civilisations.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

grand nombre de tous les groupes étudiés ici, est une véritable force qui donne toutefois au secteur un certain caractère de fragilité.

Les fonds publics sont aussi essentiels à la survie du secteur; 65 % des revenus des organismes en patrimoine viennent du financement public et parapublic (figure 16). Les organismes en patrimoine vivent donc pour beaucoup grâce à des bénévoles engagés et aux subventions venant des divers paliers de gouvernement; environ un sur deux a aussi la chance d'avoir du personnel rémunéré.

7.4 Beaucoup d'institutions muséales de petite taille

Les 415 « autres » institutions muséales ont des dépenses médianes de 121 098 \$; ainsi, la moitié de ces institutions (207) ont un petit budget de fonctionnement inférieur à ce montant. La moyenne des dépenses est de 555 460 \$ par établissement, ce qui nous amène à penser que les institutions de taille moyenne sont très peu nombreuses. Néanmoins, la très grande majorité (93 %) a du personnel rémunéré mais, avec une moyenne de 7,4 années-personne par établissement ayant du personnel rémunéré, on est excessivement loin des cinq grandes institutions muséales. Environ les deux tiers (67 %) ont du personnel non rémunéré et chacune de ces institutions bénéficie en moyenne de 18,3 bénévoles et de 24,2 heures de bénévolat par semaine.

Le financement public compte pour 53 % des revenus, mais la part des revenus autonomes mérite aussi qu'on s'y attarde. En effet, 33 %, le tiers, des revenus sont générés par les établissements eux-mêmes. Les « autres » institutions muséales sont les champions du domaine à ce chapitre. Les organismes en patrimoine génèrent eux-mêmes 23 % de leurs revenus et les revenus autonomes des centres et services d'archives comptent pour 17 %. Quant aux cinq grandes institutions muséales, les revenus autonomes représentent 19 % de leurs revenus.

7.5 Un réseau des archives aussi fait de petits établissements

Les 290 « autres » centres et services d'archives ont des dépenses médianes de 19 304 \$; la moitié de ces établissements ont donc des dépenses de fonctionnement inférieures à ce montant. Les coûts de main-d'œuvre sont la dépense la plus importante; 78 % des établissements ont du personnel rémunéré et les salaires et avantages sociaux représentent 72 % des dépenses de fonctionnement. Cependant, 22 % des établissements opèrent uniquement avec du personnel non rémunéré; bien que les résultats compilés ne permettent pas de l'affirmer, ce pourcentage élevé pourrait être relié à la forte présence d'établissements reliés à des institutions religieuses (90 établissements sur 290 ou 31 %). Le même raisonnement pourrait aussi s'appliquer probablement au bénévolat.

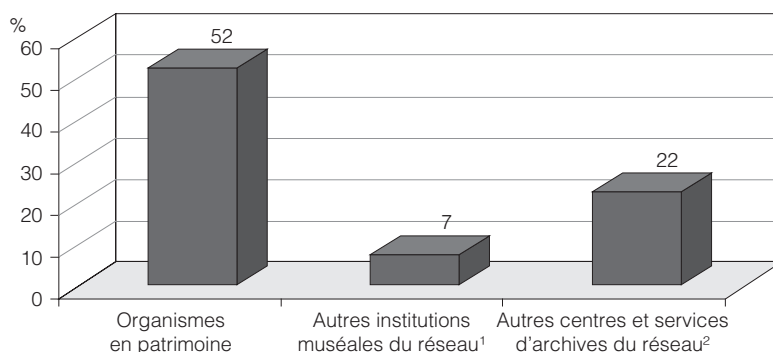
Le financement public est aussi primordial pour les centres et services d'archives dont 65 % de leurs revenus viennent de l'État. C'est aussi dans les centres et services d'archives que le financement privé est le plus important à 18 % des revenus.

8 Une vitalité culturelle aux facettes multiples

Le domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives fait hors de tout doute preuve d'une grande vitalité culturelle et celle-ci s'exprime d'abord par le nombre élevé (1 075) d'organismes et d'institutions qui y sont rattachés. Le domaine est pris en charge et on se l'approprie de plusieurs façons. Salariés, bénévoles, visiteurs, tous sont au rendez-vous.

D'abord, le personnel rémunéré est souvent peu nombreux (parfois totalement absent); les organismes en patrimoine disposent de 2,4 années-personne par établissement, les institutions muséales du réseau en ont 7,4 et les centres et services d'archives du réseau disposent pour leur part de l'équivalent de 1,9 personne à temps complet. Quant aux salaires qui sont versés, on peut penser que, de façon générale, ils ne sont pas très élevés. Si l'on ramène sur une base annuelle la rémunération hebdomadaire moyenne de l'ensemble des salariés québécois en 2004, on obtient 35 153 \$. L'étude d'impact économique nous apprend que les salaires (excluant les avantages sociaux) sont, par année-personne, de

Figure 15
Part des autres établissements du réseau n'ayant pas de personnel rémunéré, Québec, 2004



1. Toutes les institutions muséales, sauf les cinq grandes (Musée national des beaux-arts du Québec, Musée d'art contemporain de Montréal, Musée de la civilisation, Musée des beaux-arts de Montréal, Musée canadien des civilisations).
2. Tous les centres et services d'archives, sauf les centres régionaux d'archives de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ).

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

27 331 \$ dans les organismes en patrimoine, de 35 245 \$ dans les institutions muséales du réseau et de 34 563 \$ dans les centres et services d'archives du réseau. La rémunération dans le domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives semble donc inférieure (ou à peine égale) à ce que l'on observe dans l'ensemble de l'économie québécoise alors que, par intuition, on peut penser que la répartition des professions normalement mieux rémunérées et demandant une meilleure scolarité serait plus grande dans ce domaine comparativement à l'ensemble du Québec. Ce genre de comparaison doit cependant être utilisé avec précaution, mais il peut néanmoins nous donner une certaine indication.

Les bénévoles sont présents partout dans le domaine. Les grandes institutions en attirent beaucoup, mais les autres établissements du réseau ne sont pas en reste. Les organismes en patrimoine ont en moyenne 26,8 bénévoles par établissement, les institutions muséales du réseau en ont 18,3 et les centres et services d'archives du réseau en ont 4,9. Qui plus est, certains établissements ne peuvent compter que sur des bénévoles comme ressources humaines; c'est le cas de 52 % des organismes en patrimoine, 7 % des institutions muséales du réseau et 22 % des centres et services d'archives du réseau (figure 15).

La population en général n'est pas en reste. Les Québécois fréquentent largement les institutions et organismes du domaine. On observe un taux élevé de 42 % des Québécois qui ont fréquenté un musée en 2004, et dans le cas des grands musées, 27 % en ont franchi les portes. Les sites et monuments ont été fréquentés par 40 % de la population québécoise et les centres et services d'archives ont vu 11 % de la population les utiliser.

Enfin, en saison estivale (3^e trimestre), les institutions muséales sont un facteur de rétention touristique important (nous n'avons pas de données sur la fréquentation des autres établissements du réseau). En 2005, la clientèle des institutions muséales était composée de 57 % de Québécois, 19 % d'autres Canadiens, 6 % d'États-Uniens, 14 % d'Européens et 4 % de gens provenant d'autres pays; c'est donc 43 % des personnes qui sont entrées dans les institutions muséales au 3^e trimestre de 2005 qui provenaient de l'extérieur du Québec⁷.

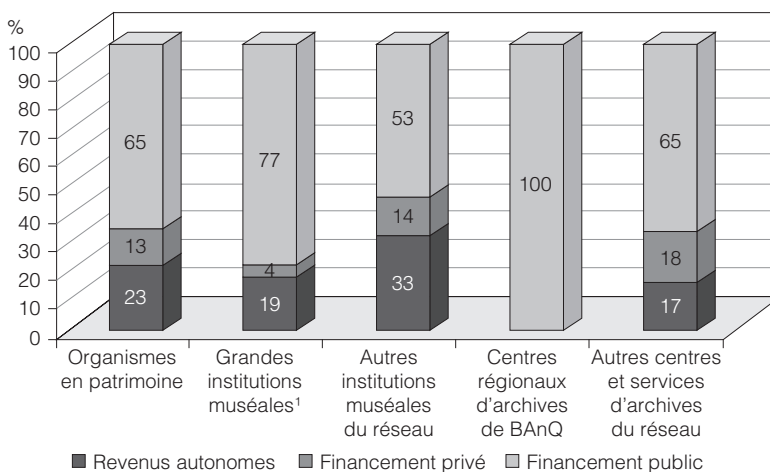
financement privé de 46,7 M\$ (11 %). Il n'est évidemment pas étonnant de constater que le financement externe (public, parapublic et privé) est absolument essentiel au domaine puisqu'il compte pour près des trois quarts (74 %) des revenus. Bien que cette situation soit commune à toutes les composantes du domaine, on observe des situations différentes selon le secteur.

Le financement public et parapublic est plus important chez les grandes institutions d'État que ce que l'on observe chez les autres établissements du réseau. Les revenus de ces grandes institutions proviennent à 77 % du financement public et parapublic chez les institutions muséales et à 100 % chez les centres régionaux d'archives de BAnQ. Les grandes institutions muséales génèrent 19 % de leurs revenus de façon autonome et 4 % proviennent du financement privé (figure 16).

9 Autonomie et financement externe

Le domaine génère des revenus totaux de 437,0 M\$. Ces revenus proviennent du financement public et parapublic de 275,4 M\$ (63 %), des revenus autonomes de 114,9 M\$ (26 %) et du

Figure 16 Répartition des revenus selon la provenance, pour différents types d'établissements du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives, Québec, 2004



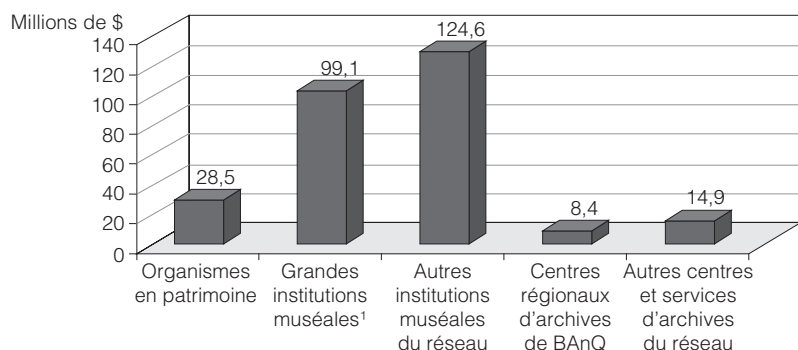
1. Musée national des beaux-arts du Québec, Musée d'art contemporain de Montréal, Musée de la civilisation, Musée des beaux-arts de Montréal, Musée canadien des civilisations.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

7. BERGERON, Yves, « Publics et touristes dans le réseau des institutions muséales du Québec », *Statistiques en bref*, n° 36, Québec, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, mars 2008, 27 p.

Figure 17

Financement public de différents types d'établissements du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives, Québec, 2004



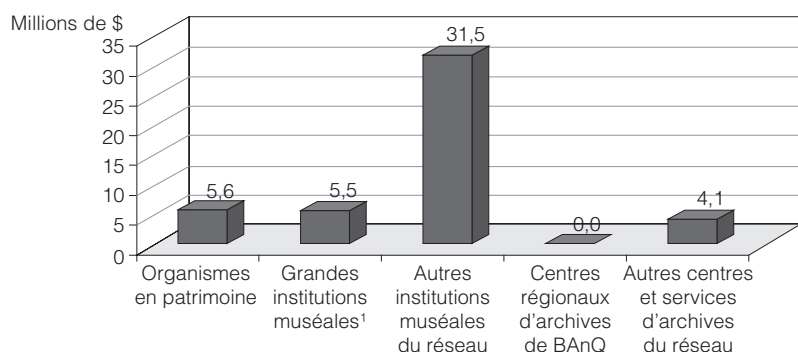
1. Musée national des beaux-arts du Québec, Musée d'art contemporain de Montréal, Musée de la civilisation, Musée des beaux-arts de Montréal, Musée canadien des civilisations.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Les autres établissements du réseau comptent davantage sur les revenus autonomes et le financement privé. Ainsi, les revenus autonomes comptent pour 23 % des revenus des organismes en patrimoine, 33 % dans les autres institutions muséales et 17 % dans les autres centres et services d'archives. Les institutions muséales du réseau sont donc championnes à cet égard, et l'écart par rapport aux autres est marqué; les institutions muséales du réseau sont donc les plus financièrement autonomes de tous les établissements du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives. Enfin, cette autonomie demeure relative puisque le financement public et parapublic compte pour plus de la moitié (53 %) des revenus de ces institutions.

Figure 18

Financement privé de différents types d'établissements du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives, Québec, 2004



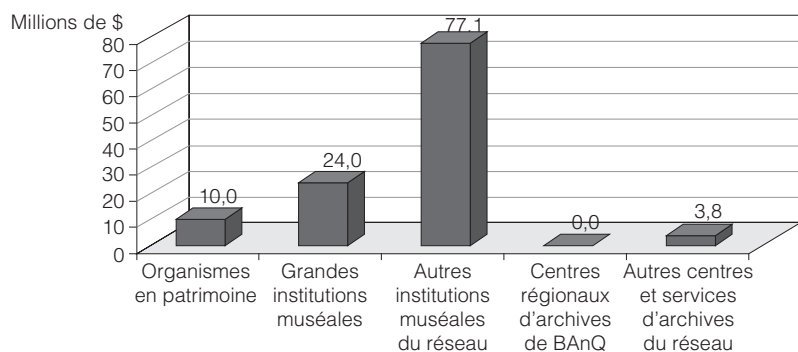
1. Musée national des beaux-arts du Québec, Musée d'art contemporain de Montréal, Musée de la civilisation, Musée des beaux-arts de Montréal, Musée canadien des civilisations.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Quant au financement privé, il n'est pas l'apanage uniquement des grandes institutions d'État qui attirent 5,5 M\$ en dons et commandites, alors que les autres établissements du réseau en attirent 41,2 M\$. Évidemment, si on calcule des moyennes par établissement, les grandes institutions muséales auront la palme.

Figure 19

Revenus autonomes de différents types d'établissements du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives, Québec, 2004



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

CONCLUSION

Le réseau du patrimoine, des institutions muséales et des archives est un grand réseau qui compte 1 075 établissements répartis partout sur le territoire québécois. Bien que l'éventail des thématiques patrimoniales ne fasse pas l'objet d'une couverture parfaite par ce réseau, il n'en reste pas moins que la fonction de conservation, principalement dévolue à ce domaine, semble largement prise en charge. Cela figure sans aucun doute parmi les forces de ce domaine culturel. La réponse du public ne se fait d'ailleurs pas attendre; plus de 150 000 personnes sont membres de ces organismes et institutions, le taux de fréquentation par le public québécois est très élevé et, en saison estivale, les touristes affluent.

Aux fins de ce cahier, nous avons choisi de diviser ces organismes et institutions en deux grands groupes : d'une part, 14 établissements faisant partie de grandes institutions d'État et d'autre part, les autres établissements du réseau. Cela jette un éclairage nouveau sur la réalité de chacun des groupes, ce qui nous permet de voir toute l'importance des grandes institutions – qui comptent pour 32 % des dépenses de fonctionnement du domaine – et aussi de dégager un meilleur portrait des autres établissements d'un réseau qui est souvent fait de beaucoup de petits établissements dont la moitié, dans l'ensemble du domaine, ont moins de 34 452 \$ en dépenses de fonctionnement (10 622 \$ pour les organismes en patrimoine).

Le domaine prend ancrage sur trois piliers majeurs qui font aussi sa force, à savoir le financement public, une main-d'œuvre dédiée et des milliers de bénévoles (15 055). Le domaine s'appuie aussi sur une réponse enthousiaste du public qui fréquente en masse les organismes et institutions.

Cependant, de par leur nature même, ces forces pourraient rapidement devenir sources de précarité et de problèmes potentiels. L'absence ou la diminution marquée d'un seul des piliers serait facteur de risque. Chacun des piliers est nécessaire et c'est la combinaison des trois qui fait la force du domaine. Le maintien de l'engagement de chacun est nécessaire pour que le domaine maintienne son niveau d'activités.

Le financement public des gouvernements et des municipalités est vital pour la majorité des organisations. Celui-ci compte pour les deux tiers des revenus pour les organismes en patrimoine (65 %) et les centres et services d'archives du réseau (65 %). Les institutions muséales du réseau sont un peu moins dépendantes du financement public qui compte néanmoins pour plus de la moitié (53 %) des revenus. Cet engagement des pouvoirs publics est donc essentiel à la bonne marche de ces organismes et institutions, et la volonté des pouvoirs publics de le maintenir est vitale.

La rémunération est le principal poste de dépenses, mais la part du budget qu'elle occupe varie beaucoup d'un secteur à l'autre. Dans les grands établissements, la proportion des salaires et avantages sociaux avoisine les 45 %, ce qui laisse plus de la moitié du budget pour les autres postes budgétaires. On ne sera sans doute pas surpris de constater que les salaires et avantages sociaux monopolisent 72 % du budget de dépenses des centres et services d'archives du réseau. Cette proportion est de 47 % chez les institutions muséales du réseau et de 30 % dans les organismes en patrimoine. Il semble que cette part occupée par la rémunération dans l'ensemble des dépenses soit moins préoccupante que le niveau de la rémunération du personnel salarié. En effet, par intuition, on peut penser que les emplois du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives exigent un niveau de scolarité supérieur à ce que l'on observe dans l'ensemble de l'économie; or, malgré tout, les salaires moyens n'y sont pas meilleurs que ce que l'on observe en moyenne dans l'économie québécoise. Cette comparaison est très imparfaite mais il ne s'en dégage pas moins un constat général. Alors, le maintien de l'intérêt pour ces professions est question de survie, et cela est peut-être encore plus crucial hors des régions centrales où il faut attirer les jeunes diplômés.

Et que dire des bénévoles? La moitié (50 %) des centres et services d'archives, les deux tiers (68 %) des institutions muséales et la grande majorité (91 %) des organismes en patrimoine bénéficient de leur générosité. Certains n'ont même qu'eux comme ressources humaines; c'est le cas de 7 % des institutions muséales, de 22 % des centres et services d'archives et de 52 % des organismes en patrimoine. Cette situation n'est pas nouvelle, et le domaine compte sur ce pilier comme il dépend aussi des deux autres. Les résultats de l'étude ne permettent malheureusement pas de vérifier si cet engagement est l'affaire des jeunes générations comme des plus âgées et la question de la relève mériterait ici aussi d'être étudiée.

Enfin, bien que l'étude ne permette pas de trouver de réponse définitive, il peut être intéressant d'aborder certains paradoxes parfois soulevés dans le milieu. Par exemple, on souhaiterait que les organismes – les institutions muséales en particulier – augmentent leurs revenus autonomes (incluant les recettes de guichet) pour diminuer la pression sur les fonds publics, alors qu'il faudrait en même temps offrir la gratuité d'accès pour augmenter la fréquentation des établissements. Or, des efforts non négligeables sont déjà faits si l'on compte les parts réunies des revenus autonomes et du financement privé, qui représentent 36 % des revenus des organismes en patrimoine, 47 % pour les institutions muséales et 35 % pour les centres et services d'archives.

Le financement revient sans cesse parmi les principales préoccupations de ces organismes à but non lucratif. À cet égard, on pourrait penser que le financement privé est l'apanage des grandes institutions. Or, les résultats de l'étude permettent d'en douter. En effet, sur les 48,7 M\$ de financement privé, les grandes institutions en ont reçu 5,5 M\$ (12 %) et les autres établissements du réseau en ont obtenu 41,2 M\$ (88 %).

En somme, le domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives est fait de beaucoup d'établissements qui, dans l'ensemble, comptent sur les deniers publics, des salariés dévoués et des bénévoles engagés pour assurer leurs activités. L'équilibre, même imparfait, semble exister, mais cet équilibre pourrait être fragile puisqu'aucun des piliers qui assurent sa survie ne peut se désengager sans conséquences sérieuses. La principale conclusion à tirer est sans doute qu'il existe au Québec un fort engagement social envers ce domaine garant de la mémoire collective et un souci constant de maintenir ces forces en action.

L'étude effectuée par l'Observatoire est magistrale par son étendue et aussi par les ressources qu'elle a demandées. Le portrait qui en est tiré est fort détaillé et éclairant, mais il est statique puisqu'il se limite à l'année 2004. L'analyse des tendances serait fort utile, mais on ne peut sans doute espérer une reprise intégrale de l'étude à court terme. Cependant, certaines questions comme la relève des salariés et des bénévoles ou le financement public mériteraient sans doute d'être revues et les nouveaux résultats comparés à ceux de 2004.

ANNEXE

Tableaux de référence

Tableau A-1

Statistiques principales de l'État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives, Québec, 2004

	Unité	Grandes institutions d'État				Autres établissements du réseau
		Organismes en patrimoine	Institutions muséales	Centres d'archives	Total	Organismes en patrimoine
Établissements	n	–	5	9	14	356
ayant du personnel rémunéré	n	–	5	9	14	171
ayant du personnel non rémunéré	n	–	5	7	12	323
Revenus totaux	\$	–	128 595 359	8 401 087	136 996 446	44 105 284
Revenus autonomes	\$	–	23 951 774	–	23 951 774	10 018 887
Revenus de l'activité principale	\$	–	9 914 455	–	9 914 455	6 282 080
Autres revenus	\$	–	14 037 319	–	14 037 319	3 736 806
Financement public et parapublic	\$	–	99 144 314	8 401 087	107 545 401	28 455 463
Financement privé	\$	–	5 499 271	–	5 499 271	5 630 934
Dépenses de fonctionnement	\$	–	128 872 553	8 290 807	137 163 360	43 516 887
Salaires et avantages sociaux	\$	–	57 916 005	3 689 149	61 605 154	12 952 104
Autres dépenses	\$	–	70 956 548	4 601 658	75 558 206	30 564 783
Personnel rémunéré	ETC ¹	–	1 027,0	77,8	1 104,8	402,8
Bénévoles	n	–	594	39	633	8 651
Heures de bénévolat	n	–	44 886	3 964	48 850	625 841
Membres individuels	n	–	35 198	–	35 198	43 752

1. Année-personne ou équivalent à temps complet (ETC).

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Autres établissements du réseau (suite)			Total			
Institutions muséales	Centres d'archives	Total	Organismes en patrimoine	Institutions muséales	Centres d'archives	Total
415	290	1 061	356	420	299	1 075
385	225	781	171	391	235	799
278	142	743	323	285	150	757
233 176 565	22 766 418	300 048 268	44 105 284	361 771 924	31 167 505	437 044 714
77 149 197	3 809 872	90 977 955	10 018 887	101 100 971	3 809 872	114 929 729
46 962 921	938 462	54 183 463	6 282 080	56 877 376	938 462	64 097 918
30 186 276	2 871 410	36 794 492	3 736 806	44 223 595	2 871 410	50 831 811
124 559 466	14 898 321	167 913 250	28 455 463	223 703 780	23 299 408	275 458 651
31 467 903	4 058 226	41 157 063	5 630 934	36 967 174	4 058 226	46 656 334
230 516 079	22 034 721	296 067 687	43 516 887	359 388 632	30 325 528	433 231 047
108 571 018	15 961 455	137 484 577	12 952 104	166 487 023	19 650 604	199 089 731
121 945 061	6 073 266	158 583 110	30 564 783	192 901 609	10 674 924	234 141 316
2 846,4	433,9	3 683,1	402,8	3 873,4	511,7	4 787,9
5 079	692	14 422	8 651	5 673	731	15 055
350 566	169 899	1 146 306	625 841	395 452	173 863	1 195 156
43 023	...	118 378	43 752	78 221	...	153 576

Tableau A-2

Principaux indicateurs¹ de l'État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives, Québec, 2004

	Unité	Grandes institutions d'État			Total
		Organismes en patrimoine	Institutions muséales	Centres d'archives	
Établissements	n	–	5	9	14
Provenance des revenus	%	–	100,0	100,0	100,0
Revenus autonomes	%	–	18,6	–	17,5
Financement public et parapublic	%	–	77,1	100,0	78,5
Financement privé	%	–	4,3	–	4,0
Dépenses de fonctionnement moyennes	\$	–	25 774 511	921 201	9 797 383
Dépenses de fonctionnement médianes ²	\$	–	19 317 145	274 907	330 505
Part des salaires et avantages sociaux parmi les dépenses de fonctionnement	%	–	44,9	44,5	44,9
Part des établissements ayant du personnel rémunéré	%	–	100,0	100,0	100,0
Nombre moyen d'employés en ETC ³ rémunérés par établissement ayant du personnel rémunéré	n	–	205,4	8,6	78,9
Salaire annuel moyen par ETC ³	\$	–
Part des établissements ayant du personnel non rémunéré	%	–	100,0	77,2	85,7
Nombre moyen de bénévoles par établissement ayant du personnel non rémunéré	n	–	118,8	5,6	52,8
Nombre moyen d'heures de bénévolat par établissement ayant du personnel non rémunéré, par semaine	n	–	172,6	11,0	78,3
Nombre moyen d'heures de bénévolat par 10 000 habitants	n	–
Taux de fréquentation des institutions parmi la population québécoise	%	...	26,6

1. Certains calculs sont de l'auteur.

2. La médiane est la valeur centrale qui permet de partager une série numérique en deux sous-groupes comportant le même nombre d'éléments. Ici, les dépenses de fonctionnement sont classées en ordre numérique croissant, et la médiane est observable au centre de la série statistique.

3. Année-personne ou équivalent à temps complet (ETC).

4. Ce taux de fréquentation ne concerne que les musées.

5. Ce taux de fréquentation n'inclut que les organismes de nature à donner lieu à des pratiques de fréquentation de la part du public.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Autres établissements du réseau				Total			Total
Organismes en patrimoine	Institutions muséales	Centres d'archives	Total	Organismes en patrimoine	Institutions muséales	Centres d'archives	
356	415	290	1 061	356	420	299	1 075
100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
22,7	33,1	16,7	30,3	22,7	27,9	12,2	26,3
64,5	53,4	65,4	56,0	64,5	61,8	74,8	63,0
12,8	13,5	17,8	13,7	12,8	10,2	13,0	10,7
122 238	555 460	75 982	279 046	122 238	855 687	101 423	403 006
10 622	121 098	19 304	34 452	10 622	122 937	20 061	35 061
29,8	47,1	72,4	46,4	29,8	46,3	64,8	46,0
48,0	92,8	77,7	73,6	48,0	93,2	78,5	74,3
2,4	7,4	1,9	4,7	2,4	9,9	2,2	6,0
..	27 331	35 245	34 563	..
90,8	67,0	49,1	70,0	90,8	67,9	50,0	70,4
26,8	18,3	4,9	19,4	26,8	19,9	4,9	19,9
37,2	24,2	22,9	29,7	37,2	26,7	22,4	30,4
...	829,1	523,9	230,3	1 583,3
...	40,3	41,7 ⁴	11,4 ⁵	...

DÉJÀ PARUS

- Cahier 1 Premier regard
- Cahier 2 Le patrimoine au Québec, une réalité enfin révélée
- Cahier 3 Les institutions muséales du Québec, redécouverte d'une réalité complexe
- Cahier 4 L'action en patrimoine
- Cahier 5 Territoires
- Cahier 6 Les archives au Québec, des ressources documentaires à découvrir
- Cahier 7 Les archives au Québec, exploration des lieux de mémoire
- Cahier 8 Les institutions muséales du Québec, activités et rayonnement
- Cahier 9 Le public des institutions patrimoniales
- Cahier 10 L'impact économique des dépenses de fonctionnement des établissements

Réalisé par l'Institut de la statistique du Québec avec l'aide de nombreux spécialistes, *l'État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives* est composé d'une série de onze cahiers qui dressent ensemble un portrait exhaustif de cet important domaine culturel. Aux premiers cahiers qui abordent la situation financière et les ressources humaines des organismes et institutions des trois secteurs du domaine, succèdent des cahiers sur leurs activités patrimoniales, muséologiques ou archivistiques. La série se poursuit par un tour d'horizon régional, un aperçu des pratiques de ceux qui fréquentent les établissements du domaine et la description de l'importance du domaine dans l'économie québécoise. Le cahier 11, qui clôt la série, présente une synthèse des résultats exposés dans les 10 autres cahiers, ainsi qu'une conclusion.

www.stat.gouv.qc.ca/observatoire

Institut
de la statistique

Québec



ISBN 978-2-551-23907-8



15,95 \$

Site web : www.stat.gouv.qc.ca
Imprimé au Québec, Canada